



Amélioration de l'environnement des affaires dans la région sud de la Méditerranée

Pour: le Maroc



Un projet financé par l'Union Européenne



Réunion de Travail des Coordonnateurs du SBA et des Conseillers en “Accès au Financement”

Résultats préliminaires de l'étude cartographique Bruxelles– 24 Novembre 2015



Un projet financé par l'Union Européenne



Politiques publiques pour faciliter l'accès au financement



- Mise en place de **stratégies sectorielles** pour chaque département ministériel, sous la supervision du Ministère de l'Economie et des Finances
- Mise en place du **Plan d'Accélération industrielle 2015-2020**, avec de nouvelles orientations stratégiques qui concernent le développement des écosystèmes performants, un nouveau dispositif d'accompagnement de l'entrepreneuriat et l'intégration de l'informel et la mise en place d'aides spécifiques pour le soutien de la croissance et l'amélioration de la compétitivité.
- **Création d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat** à travers la création récemment d'un statut juridique « auto entrepreneur » pour les porteurs de projet désirant exerçant leurs activités de manière formelle, en vue de leur faciliter l'accès au financement bancaire et publique.
- **Analyse du tissu entrepreneuriat par Maroc PME et l'adaptation des outils d'appui et d'accompagnement** à la taille des entreprises (AE, TPE, PME, GE), maturité (amorçage, croissance, transmission) et niveau de développement (restructuration, ouverture du capital...)
- Développement de la relation **donneurs d'ordre – TPME** à travers la mise en place de mécanismes de financement adaptés (élaboration par les banques d'une offre intégrée de financement de l'investissement, de l'exploitation, du foncier, restructuration... à des conditions avantageuses)
- Signature **d'une convention de partenariat entre l'Etat (représenté par Maroc PME) et la Bourse des Valeurs de Casablanca** pour faciliter l'accès des PME aux marchés financiers (Maroc PME a intégré dans sa nouvelle offre de service des actions pour faciliter l'accès aux marchés des capitaux et prépare des entreprises à ouvrir leur capital).
- Mise en place par la banque centrale, du **Crédit Bureau**, système de partage de l'information sur les crédits entre les établissements de crédit et outil d'aide à la décision fiable.



1. Etat d'avancement de l'exercice cartographique



1) Crédits bancaires : cofinancement et soutien à l'investissement

- Nbr. de programmes/instruments: 3 pavés / 18 instruments
- Montants totaux engagés/alloués (Euro) – AF 2012 à 2014: 57 Millions Euros de primes de l'Etat (Maroc PME) représentant 20% des programmes d'investissement pour un échantillon de 165 PME qui font un apport en fonds propres d'au moins 20%. Les 60% restants sont financés et/ou cofinancés par les banques/sociétés de leasing et l'Etat (via la caisse centrale de garantie)
- Origine des fonds: Fonds publics – privés
- Entreprises ciblées: PME / TPE/ Start up de droit marocain
- Secteurs: tous secteurs confondus, avec en priorité secteurs de l'industrie et services liés à l'industrie
- Conditions du prêt: taux appliqué par le crédit de la CCG est de 2%, le taux du crédit bancaire, la durée, et les garanties sont négociables entre l'entreprise et la banque. Le montant maximum de la prime de l'Etat (Maroc PME) est de 0,5 Million d'Euros par entreprise.



1. Etat d'avancement de l'exercice cartographique



2) Instruments de garantie et de partage des risques

- Nbr. de programmes/instruments: 2 organismes / 15 instruments, repartis entre garantie des crédits d'investissement et garantie des crédits d'exploitation.
- Montants totaux engagés/alloués (Euro) – AF 2012 à 2014: 120 Millions Euros (pour 1 seul organisme) (*Information non communiquée pour le 2^{ème} organisme*)
- Origine des fonds: Fonds publics marocains
- Entreprises ciblées: PME / TPE de droit marocain
- Secteurs: Tout secteur hors pêche, agriculture, armement et promotion immobilière
- Conditions des garanties: couverture entre 50 et 80% du crédit bancaire. Coût de la garantie varie de 0,4 et 2% sur l'encours du crédit.



1. Etat d'avancement de l'exercice cartographique



3) Capital d'Investissement et Capital-Risque (y compris business angels)

- Nbr. de programmes/instruments: 5 organismes / 7 instruments.
- Montants totaux engagés/alloués (Euro) – AF 2012 à 2014: 135 Millions Euro
- Origines des fonds: Publics et Privés
- Entreprises ciblées: TPME à fort potentiel de croissance
- Secteurs : Tous les secteurs sauf la promotion immobilière, l'agriculture, et la défense
- Investissement en fonds propres: majoritaire ou minoritaire



1. Etat d'avancement de l'exercice cartographique



4) Microfinance

- Nbr. de programmes/instruments: 4 organismes / 16 instruments.
- Montants totaux engagés/alloués (Euro) – AF 2012 à 2014: 3 Millions Euros
- Origines des fonds: Fonds publics marocains - Fonds étrangers (la BERD)
- Entreprises ciblées: Micro entrepreneurs, TPE aux milieux rural et urbain, femmes exerçant des activités à domicile, jeunes entrepreneurs, start-ups.
- Secteurs: Tous les secteurs
- Conditions du prêt: Prêt de 5000 Euros maximum par entreprise, remboursable sur une durée entre 3 et 48 mois.



1. Etat d'avancement de l'exercice cartographique



5) Nouveaux instruments financiers (ex. crowd funding, du fournisseur, prêts de groupe) Nbr. de programmes/instruments:

Pour ce mode de financement, il n'existe pas actuellement un cadre réglementaire et une assiette juridique qui régissent sa mise en application au Maroc, d'autant plus il n'y a pas d'organismes financiers chargés de mettre en œuvre cet instrument.



2. Forces et Faiblesses des instruments



#	Instrument	Forces	Faiblesses	Commentaires
1	Crédit bancaires	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité de l'offre des banques en crédits notamment d'investissement, d'exploitation, leasing, restructuration ... permettant de répondre aux besoins diversifiés des entreprises. - L'orientation des PME par les banques vers les organismes de cofinancement - La communication auprès des banques autour des programmes de financement (l'utilisation de plusieurs supports : web, flyers, conseillers...) 	<ul style="list-style-type: none"> - orientation inadéquate des entreprises par certains conseillers bancaires - formation non appropriée des conseillers bancaires - lourdeur et complexité dans le traitements des dossiers - manque d'encouragement du développement à l'export (complexité des procédures avec l'office des changes) - Demande par les banques de garanties supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - D'après les banques, certaines entreprises ne présentent pas des dossiers bancables - Manque de transparence de certaines entreprises
2	Instruments de garantie	Diversité de l'offre en produits de garanties en fonction de la cible des entreprises, leur taille, leurs besoins en crédits...	<ul style="list-style-type: none"> - La demande par les banques des garanties personnelles malgré l'existence de la garantie institutionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - La présence de la garantie institutionnelle ne réduit pas forcément les autres garanties exigées par les banques (notamment les garanties personnelles)

2. Forces et Faiblesses des instruments



#	Instrument	Forces	Faiblesses	Commentaires
3	Capital d'Investissement et Capital Risque	<ul style="list-style-type: none"> •Un mode de financement qui n'impose pas de garantie •Un mode de financement qui augmente les fonds propres et réduit le taux d'endettement de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> •Le manque de communication sur les retours d'expérience et les success stories •Un manque d'information et de transparence des procédures d'éligibilité •Un niveau de valorisation trop élevé •L'obligation de business plan ambitieux, difficilement réalisable 	<p>Exigences des fonds de capital risqué en matière de choix des entreprises à financer</p> <p>La majorité des TPME marocaines sont des entreprises à caractère familiale, qui ne prévoient pas l'ouverture de leur capital.</p>
4	Microfinance	Plan institutionnel bien développé	<ul style="list-style-type: none"> •Très faible capacité de prêt, un plafond de 50000 Dhs maximum est très restrictif •Manque de produits d'épargne •Difficulté de soutenir la croissance des entreprises •Manque d'un régulateur informé ou un Crédit Bureau efficace 	Pour ce type de financement, le taux de remboursement des crédits est généralement élevé.
5	Nouveaux instruments financiers	Pour ce mode de financement, il n'existe pas actuellement un cadre réglementaire et une assiette juridique qui régissent sa mise en application au Maroc, d'autant plus il n'y a pas d'organismes financiers chargés de mettre en œuvre cet instrument.		



3. Bonnes pratiques identifiées



- Analyse du tissu entrepreneurial par Maroc PME (+3,5 millions d'AE potentiels, +2 millions de TPE, 35 000 PME, 800 GE) et l'adaptation des outils d'appui et d'accompagnement par cible et par stade de maturité.
- La proximité avec les entreprises étant nécessaire, le réseau des délégations du Commerce et de l'Industrie et des CCI, les Unions Régionales de la CGEM et les associations de Zones Industrielles restent des relais importants.
- La prochaine loi de finance prévoit les mêmes conditions d'éligibilité pour les crédits islamiques et non islamique afin d'encourager les PME à profiter des prêts islamiques.
- Création d'un statut juridique « auto entrepreneur » pour les porteurs de projet désirant exerçant leurs activités de manière formelle, en vue de leur faciliter l'accès au financement bancaire et publique.
- Mise en place du Crédit Bureau par la banque centrale, un système de partage de l'information sur les crédits entre les établissements de crédit et un outil d'aide à la décision fiable.
- Mise en place du Centre marocain de médiation bancaire (association à but non lucratif) ayant pour mission le règlement à l'amiable des différends nés ou pouvant naitre entre les Banques, les Sociétés de Financement et les Associations de Micro Crédit et leur clientèle, à travers deux dispositifs de médiation l'un institutionnel et l'autre conventionnel et ce, dans les conditions et suivant les modalités prévues par les dispositions légales et le règlement de médiation.



4.1. Les enjeux/défis identifiés



- Lourdeur et complexité des procédures administratives (notamment pour l'obtention des autorisations d'exercer...);
- Manque de transparence de certaines entreprises qui freine leur accès au financement;
- Faiblesse des études de faisabilité présentées par certaines entreprises;
- Demande de garanties personnelles, en sus des garanties liées au projet;
- Situation financière déséquilibrée;
- Sous capitalisation;
- Taux d'intérêt appliqués jugés élevés par les entreprises



4.2. Les mesures adéquates?



- Recourir à d'autres modes de financement notamment le capital risque ou les business angels, qui n'imposent pas de garantie et augmentent les fonds propres de l'entreprise en réduisant le taux d'endettement.
- Communiquer davantage sur les success stories notamment les entreprises ayant réussi à se refinancer via d'autres modes de financement (hors financement bancaire)
- Recourir à l'expertise indépendante pour établir le business plan (Maroc PME prévoit dans son offre de service dans le cadre du programme Moussanada, des actions d'assistance facilitant l'accès des PME/TPE au financement ex: plan d'affaires)



4.3. Les réformes prioritaires?



- Renforcer la législation régissant les transactions sécurisées et les droits des créanciers, afin de diminuer les obligations de garanties qui constituent un frein pour le recours au financement bancaire.
- Favoriser le développement de facilités financières alternatives, y compris les réseaux de « business angels », les fonds d'amorçage et le financement par apport de fonds propres.
- Améliorer les connaissances financières des propriétaires et gérants de PME afin d'accroître la capacité des PME à évaluer efficacement leurs besoins et leurs options en matière de financement.